

LABEL VERT EXCELL
N° RE 2007-03-107

CORIL
professionnel



EFFICACITE – SANTE
ENVIRONNEMENT

N° 10-1222-10

Le titulaire du droit d'usage de ce produit certifié CTB P+ est la Sté BERKEM Le CORIPHENE H I S est un produit fabriqué par la société BERKEM pour le compte de CORODIS qui en assure la distribution et la vente exclusive.

CORIPHENE H.I.S.

TRAITEMENT CURATIF et PREVENTIF en phase aqueuse
Micro-émulsion INSECTICIDE et ANTITERMITES
Sans odeur – Usage Professionnel

PROPRIETES – DOMAINE D'UTILISATION

CORIPHENE H.I.S est une micro-émulsion prête à l'emploi insecticide et antitermites, destinée au traitement curatif et préventif pour les bois de construction (charpentes, ossatures bois, etc...).

CORIPHENE H.I.S est un produit certifié suivant le règlement technique **CTB P+**, des produits des entreprises de traitements curatifs et préventifs des bois en œuvre.

Domaine d'application.

CORIPHENE H.I.S est destiné au traitement insecticide des bois de charpente sains ou infestés par les capricornes, lyctus, vrillettes, hespérophanes, termites, etc...

Après traitement, les risques couverts sont ceux de la classe de risques 1 des normes **EN 335-1 et -2**.

Ce produit bénéficie **du LABEL VERT EXCELL**.

CARACTERISTIQUES

Liquide de couleur jaune paille.

- Microémulsion prête à l'emploi, ne pas diluer
- Densité : 1
- Point éclair : >99°C
- pH : 6.5 – 7.0
- Nettoyage du matériel : eau
- Matières actives : Cyperméthrine.
- Odeur : sans odeur
- **CORIPHENE H.I.S** est réversible avec réhomogénéisation après dégel.
- Séchage : 24 heures en moyenne (les conditions atmosphériques et la nature du bois influent sur le temps de séchage).
- Finition : les bois traités avec **CORIPHENE H.I.S** pourront être lasurés, collés, vernis ou peints après séchage avec CORILOR, CORIBRIL, CORISOL ou CORILUX SATIN.
- Conditionnement : 20 L. – 60 L - Fût de 215 L. et conteneur de 1000 L.

MODE D'EMPLOI ET CONSOMMATION

TRAITEMENT PREVENTIF : CORIPHENE H.I.S s'applique sur bois secs et propres à teneur en humidité inférieure à 25%. Traiter à saturation. Les parties qui feront l'objet de tailles, coupes, rabotage, etc... seront ensuite retraitées.

Mode d'application : pulvérisation, injection.

TRAITEMENT CURATIF : CORIPHENE H.I.S est particulièrement adapté au traitement pour injection dans les charpentes et bois d'œuvre. Le traitement doit être complété d'une pulvérisation de surface.

Il est nécessaire de respecter les recommandations techniques en vigueur.

Consommation : Traitement préventif : 100 gr/m² (15 à 20 L/m³).
 Traitement curatif : 300 gr/m² (25 L./m³).

La consommation réelle varie selon l'imprégnabilité du bois, l'état de surface, la section et le procédé d'application.

CONFORMITE AUX NORMES

Les performances du **CORIPHENE H.I.S** sont établies à partir des essais normalisés d'efficacité préventive, suivant la norme EN 599-1 (performances des produits préventifs de préservation des bois) :

- EN 46 + EN 73 / EN 46 + EN 84 contre les capricornes.
- EN 20-1 + EN 73 contre les lyctus.
- EN 118 + EN 73 / EN118 + EN 84 contre les termites.

et d'efficacité curative :

- EN 22 contre les capricornes.
- EN 370 + EN 73 contre les vrillettes.

Sur examen du dossier toxicologique et écotoxicologique, la commission d'experts émet un avis favorable sur l'acceptabilité santé-environnement du **CORIPHENE H.I.S**, pour les usages revendiqués, selon les exigences du référentiel CTB-P+.

PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Durant le traitement.

Ne pas respirer les vapeurs.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Interdiction de traiter sur du bois qui peut entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit à stocker sur zone de rétention.

Se reporter à la fiche de données de sécurité du **CORIPHENE H.I.S** ainsi qu'aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS. (Institut National de Recherche et de Sécurité, 30 rue Olivier Noyer 75680 Paris Cedex, téléphone : +33 1 40 44 30 00)

Utiliser les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

NOTA.

les informations ci-dessus n'ont d'autre but que de faciliter le travail de nos clients.

Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de CORODIS, les conditions d'emploi échappant à son contrôle.

Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendant des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche.

Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

CORODIS SARL – Z.I. LA PLAGNE – B.P. 52 – ST CYR DE FAVIERES – 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél. 04 77 62 04 17 – Fax 04 77 62 07 91

Entreprise agréée par le ministère de l'agriculture pour la distribution des produits antiparasitaires AGREMENT N° PARH01291
 SARL AU CAPITAL DE 45 000€ - SIRET 413 278 565 00028 – NAF 4675Z – TVA : FR 40413278565